



L'Assemblée Territoriale Littoral 62 de la Fédération des centres sociaux Nord Pas-de-Calais regroupe 15 centres sociaux ou socio-culturels de Marck-en-calais à Berck-sur-Mer. La Fédération assure une mission de mise en réseau des centres sociaux à différentes échelles : locale, départementale, régionale et nationale.

L'Assemblée Territoriale est notamment chargée de développer les coopérations sur le territoire, ici, du littoral et de mettre en œuvre le projet fédéral.

Le centre social Matisse de Calais agit sur une territoire en QPV, le quartier du Beau Marais, fort de plus de 15 000 habitants. Il agit sur l'accompagnement des plus jeunes jusqu'aux séniors, sur le bien être, le vivre ensemble, la co-éducation et l'accompagnement à la parentalité.

Contact :

Centre social Henri Matisse
19 rue Henri Matisse
62100 Calais

T +33 3 21 46 38 80

Le point de vue de l'Assemblée Territoriale du littoral 62 de la Fédération des centres sociaux Nord Pas-de-Calais sur les usages de la mer

rédigé par le centre social Matisse, Calais

EN BREF. Sous l'initiative du centre social Matisse, basé à Calais, s'est tenue une Assemblée Territoriale du Littoral 62 le 11 avril à Le Portel pour discuter des usages de la mer. Elle a rassemblé 25 participants, salariés et bénévoles de centres sociaux locaux.

Après une présentation sur le débat public sur la mer et ses enjeux, il y a eu trois activités : un photolangage en sous-groupe pour exprimer une vision collective de la mer, un travail sur les cartes pour proposer des zones de protection forte et pour la construction de parcs éoliens et enfin, réfléchir ensemble aux contenus de ce présent cahier d'acteurs.

Ce cahier d'acteurs reflète les discussions avec les participants sur leurs principales préoccupations, les propositions et des remarques sur la participation du public dans le cadre du débat public sur la mer.



Les principales préoccupations Les éoliennes

Pour les participants de l'Assemblée Territoriale, il n'y a pas **suffisamment d'information sur les éoliennes** en particulier sur son coût, ses impacts sur la biodiversité, son fonctionnement (est-ce qu'elle produit de l'énergie même lorsqu'il y a moins ou trop de vent ?), ses alternatives qui existent (par exemple les usines marémotrices) ...

Les membres des centres sociaux du littoral 62 se questionnent sur la stratégie du gouvernement en matière d'éoliennes : combien faudrait-il de parcs éoliens pour atteindre les objectifs nationaux ? Quels sont les parcs qui sont déjà à l'étude ? N'est-ce pas trop pour les populations d'avoir à la fois une centrale nucléaire et un parc éolien (par ex, deux réacteurs supplémentaires à la centrale nucléaire de Gravelines et le parc éolien de Dunkerque) ? Ces besoins en électricité seront dédiés à la consommation française ou vendus à l'étranger pour faire du profit ?

Ces différentes interrogations ne permettent pas à l'Assemblée Territoriale d'avoir un avis tranché sur les éoliennes. Néanmoins, ils ont mis en avant l'aspect inesthétique des éoliennes et l'obligation d'utiliser du béton pour les enfouir.

La pêche

L'Assemblée Territoriale exprime des inquiétudes autour de la pêche :

- Les **réglementations sont défavorables aux pêcheurs français** par rapport aux pêcheurs anglais suite au Brexit.
- La **pêche intensive** menace les stocks de poisson en pêchant sans distinction l'ensemble des espèces, mêmes celles non consommables. La pêche artisanale (pêche à pied aux moules) connaît aussi de nombreux abus.
- La **pollution par le plastique, les métaux lourds et le dégazage en mer** ont également un impact négatif sur la faune marine et donc sur la pêche.
- Le **réchauffement climatique** modifie les courants marins et a donc un impact sur la faune

Les migrants

L'arrivée des migrants sur le littoral 62 est vécue comme une difficulté par la population à cause des drames humains. La solution trouvée par les pouvoirs publics est la pause de caméras mais qui ne changent rien à cette



situation car les migrants souhaitent traverser la Manche pour aller au Royaume-Uni.

Les propositions Les centres sociaux

Les pouvoirs publics devraient davantage s'appuyer sur les centres sociaux pour faire de la participation citoyenne, pour mener des expérimentations et être des relais d'action œuvrant pour la transition écologique et sociale. En effet, les centres sociaux sont au contact du public au quotidien et sont à l'écoute de leurs besoins et attentes.

Des moyens supplémentaires devraient être alloués aux centres sociaux pour mener ses nouvelles actions.

Sensibilisation sur les enjeux de la mer

L'Assemblée territoriale considère **que les enjeux liés au débat public sur la mer devraient être enseignés dans les écoles et dans les structures d'éducation populaire** (qui incluent notamment les centres sociaux) pour sensibiliser dès le plus jeune âge. Il faudrait également associer les parcs naturels, les opérateurs de la préservation du littoral (conservatoire du littoral, EDEN 62, Ifremer...).

En effet, les usagers des centres sociaux ne connaissent parfois pas la mer alors qu'ils habitent à proximité.

Remarques sur la participation du public dans le cadre du débat public sur la mer

Prise en compte des contributions

Les participants de l'Assemblée Territoriale ont émis des doutes sur la prise en compte des contributions dans le cadre des différentes activités organisées par le débat public sur la mer. Certains se posent la question de savoir si ce n'est pas un moyen de faire croire qu'on demande l'avis des citoyens alors que les décisions sont déjà prises.

Trop ou pas suffisamment d'information ?

Pour les participants, au cours d'une activité, il n'y a pas suffisamment d'information pour émettre un avis éclairé. Toutefois, lorsqu'on cherche davantage d'information (notamment sur le site du débat), il y a trop d'enjeux.

CONCLUSION. Faites confiance aux centres sociaux car ils disposent d'outils efficaces permettant de prendre en compte efficacement la parole des habitants sur un territoire. Ils laissent une place importante pour la participation des plus jeunes qui sont les générations les plus concernées par l'avenir de la mer.

